

le flash



Bulletin mensuel d'informations municipales n° 111 > janvier 2022

Vivre ensemble!



Entretien avec...

Jean-Pierre Bertrand, 1^{er} adjoint
– Vie communale, voirie, sports,
et Dominique Joubert, 7^e adjoint –
Participation citoyenne, communication,
services publics



Quels sont les constats qui vous ont amenés à engager l'opération "Une ville propre, c'est l'affaire de tous!"?

Un ensemble de constatations nous amène à renforcer notre action envers les multiples incivilités repérées : en premier lieu, les crottes de chiens sur la voirie, mais aussi les dépôts sauvages (encombrants, cartons...) autour des points de collecte, et, dans d'autres secteurs moins urbanisés, les décharges sauvages et autres dépôts divers.

Les toutous en ligne de mire pour la première action?

Plutôt les propriétaires indécents, qui laissent leurs animaux faire leurs besoins sur l'espace public. Nous avons observé des comportements déconcertants, comme ce propriétaire qui ouvre la porte de sa maison pour laisser son chien aller faire ses besoins dans la rue, et qui le rappelle quelques



CANISSETTES & TOUTOUNET À DISPO UN PEU PARTOUT !!
LES HABITANTS DE DIE VOUS REMERCIENT DE RESPECTER
LES ESPACES PUBLICS ET VOS CONCITOYENS.



PRÉSIDENTIELLES 2022

Inscrivez-vous sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022 sur service-public.fr
Avec la mise en place du répertoire électoral unique, chaque citoyen peut également vérifier qu'il est bien inscrit et connaître son bureau de vote directement sur service-public.fr

Première séance du Conseil Municipal des Enfants (voir article au dos).

LE CHIFFRE DU MOIS | 16 DISTRIBUTEURS DE SACHETS "TOUTOUNET" (RÉGULIÈREMENT RECHARGÉS) RÉPARTIS SUR LE CENTRE-VILLE.

minutes plus tard pour qu'il rentre... Ou cet autre propriétaire, qui, après avoir pourtant ramassé la crotte de son animal dans un sac dédié, le jette ensuite dans le caniveau au lieu de le déposer dans une poubelle.

Quelle forme va prendre votre action?

Dans un premier temps, nous allons jouer la carte de la sensibilisation, de l'information, de l'éducation. Une campagne d'affichage est lancée. Elle souhaite attirer l'attention, d'une manière humoristique, sur la nécessité de s'occuper des déjections de son compagnon à quatre pattes. Il y aura bien sûr, une information large aux médias locaux, sur les panneaux d'affichage... Des circuits avec la police municipale et des élu-e-s seront organisés pour sensibiliser les propriétaires de chiens, un stand tenu pendant quelques marchés le samedi matin. Du côté des plus jeunes, nous solliciterons les écoles et le CME – Conseil Municipal des Enfants pour envisager avec les plus jeunes des actions lisibles et visibles. Nous étudierons également la possibilité d'installer de nouvelles canisettes ou d'autres distributeurs de sachets pour crottes si le besoin s'en fait sentir!

Est-ce que la sensibilisation est suffisante?

Nous l'espérons, mais les incivilités ont parfois la vie dure! Nous nous donnons environ deux mois pour la période d'information. Puis la verbalisation prendra peu à peu le relais. Elle sera dissuasive puisque nous allons prendre un arrêté qui nous permettra de verbaliser jusqu'à 150 euros. Nous avons repéré certains secteurs plus impactés que d'autres, ce qui nous permettra d'être plus efficaces.

Et pour la suite de l'opération?

Nous avons besoin de tout le monde, élus de la majorité comme de l'opposition, citoyens engagés, nouveaux volontaires souhaitant agir en faveur de leur commune, et bien sûr, associations et autres structures intéressées. Rejoignez le groupe de travail dédié à cette thématique de la propreté en ville qui a pour mission de donner vie à des actions nouvelles sur l'espace public, sur les bords de cours d'eau... Dans ce cadre, nous souhaitons organiser une journée citoyenne et collective avant l'été. Car respecter son environnement, c'est respecter les autres, se respecter soi-même et adopter une attitude d'avenir pour que notre quotidien s'améliore avec des gestes simples. Inscription sur infos@mairie-die.fr

UNE VILLE PROPRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Des meubles et autres encombrants sont régulièrement déposés aux points propres (point d'apport volontaire des déchets ménagers). Ces dépôts sont interdits et sanctionnables d'une amende de classe 4. Ces actes marquent surtout un manque de respect pour son environnement, pour les riverains, pour soi-même.



Il existe pourtant d'autres solutions :

- Apporter ses encombrants à la déchetterie de Die, gérée par la CCD, ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Pour tous les objets bons pour une seconde vie, les apporter à la recyclerie Trésor (Le Perrier, 04 75 21 01 78), à la Matériauthèque (148 route de Ponet, 06 40 08 76 76) ou à la Gratiféria (16 rue Émile-Laurens, 06 12 17 18 23).
- Et si vous ne pouvez vous déplacer, la recyclerie Trésor propose un service payant de "débaras".

La propreté de notre ville est l'affaire de tous et toutes ! Les dépôts sauvages et illégaux participent à la mauvaise image de notre commune. Merci de jouer le jeu de la propreté sur les espaces publics partagés !

SÉCURITÉ DES PIÉTONS, UNE PRIORITÉ POUR LA VILLE



Avenue de La Division du Texas : pour une circulation en toute sécurité entre le Viaduc et Chanqueyras, et en attendant le réaménagement de ce secteur, la municipalité redonne toute sa place aux piétons le long de l'avenue.



Route de Ponet : pour remédier à l'actuelle absence de trottoirs, des potelets blancs délimitent désormais l'espace de circulation piétonne de la route. Un projet plus important est en concertation. Il sera présenté et enrichi par les habitants lors d'une prochaine réunion participative.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : LES JEUNES ÉLU-E-S S'ENGAGENT POUR LEUR COMMUNE

Les jeunes conseillers du CME ont débuté leurs mandats tambour battant cette fin d'année 2021. Après un bon goûter, et une installation effectuée dans la tradition républicaine, avec appel et signature de la liste d'émargement, nos élu-e-s ont décidé de se répartir en trois commissions créées à partir de leurs préoccupations exprimées lors de la campagne précédant l'élection.

La commission **Environnement/Nature**, coordonnée par Olivier Royer, directeur de l'ESCDD, structure associative animatrice du CME, a clairement exprimé le souhait d'avoir moins de bitume en ville, comme dans les cours des écoles. Elle a aussi émis le souhait de disposer de parcs adaptés aux enfants dans le centre-ville, et réservés à eux seuls. Les fontaines

et leur précieux apport en eau en période estivale ont été plébiscités... La propreté de la ville, entre poubelles et crottes de chien, a été l'objet d'un débat passionné pas encore clos. L'idée de créer un conte, une histoire en dessin ou en BD qui serait imprimé(e) et distribué(e) comme outil de sensibilisation pour les plus grands a récolté une bonne adhésion. Enfin, comme Die est proche de la nature, la possibilité de pouvoir y accéder en toute sécurité a été posée.

La commission **Transports/Sécurité routière**, pilotée par Hanane Fathi, élue en charge des écoles et des jeunes, a commencé à répertorier sur plans les lieux considérés dangereux. Ce qui a permis d'évoquer la sensibilisation des automobilistes aux questions de sécurité routière, avec idée de radars pédagogiques

supplémentaires à la clé. Les jeunes élu-e-s cyclistes ont quant à eux, exprimé leur stress lié à l'insécurité vécue sur le chaucidou ou sur les rues qui n'en disposent pas. Un travail de recherche de solutions suivi de propositions est prévu.

Enfin, la commission **Aménagement de l'espace public** a inventorié un large éventail des besoins et envies : des parcs et jeux à créer pour les enfants en cœur de ville, la couverture de la piscine, la rénovation du skate park, des aménagements diversifiés des cours d'école...

La séance de ce début d'année verra des choix prioritaires se décider dans chaque commission. Pour la réalisation de ces programmes, des tableaux de marche seront étudiés et structurés.

ÉCLAIRAGE NOCTURNE

La ville dispose d'un parc d'éclairage mis en place au fil du temps. Certains types d'éclairages sont désormais dépassés.

Afin d'affiner les questions concernant l'éclairage nocturne, la mairie a sollicité le cabinet Athena Lum pour une présentation des enjeux écologiques et économiques et faire un point sur l'état du parc d'éclairage (900 points lumineux). Suite à un audit réalisé il y a deux ans, le

renouvellement est en cours, soit par relampage, soit par changement par des luminaires led. Cette technologie permet de diminuer les niveaux d'éclairage entre 23h et 5h du matin, de 50 % en ville, 80 % en périphérie. Des mesures ponctuelles de niveaux d'éclairage, de températures de couleur et de répartition spectrale ont été réalisées.

Les remplacements doivent se focaliser prioritairement sur les ballons fluo qui éclairent peu, consomment fortement et émettent des ultra-violettes ayant un

impact biologique et écologique important qui perturbent oiseaux et insectes. Nous devons être attentifs à choisir des températures de couleur aux alentours des 1800K et des éclairages adaptés, en favorisant la réduction des impacts sur la santé des habitants, des consommations énergétiques et de la pollution lumineuse. Le changement devra être cohérent et réalisé en concertation avec les habitants.

N'hésitez pas à nous faire remonter remarques constructives et suggestions sur infos@mairie-die.fr

Tribune libre de l'opposition

Incrovable mais vrai.

Vendredi 17 décembre 2022. Conseil de surveillance de l'hôpital de Die. L'avis de chacun des neuf membres est demandé quant à l'emplacement du futur hôpital à Chanqueyras. Seuls Mme Bizouard, M. Matheron, Mme Charmet ont **APPROUVÉ** ce choix. Les représentants de la commission médicale, de la commission des soins infirmiers, du personnel, la personne qualifiée désignée par l'ARS et les deux représentants des usagers ont donné **UN AVIS DÉFAVORABLE** (donc 3 POUR, 6 CONTRE). Ceci démontre s'il en était besoin que l'avis des professionnels de santé de la communauté hospitalière n'est pas entendu par les élus !

Madame la Maire ne prônait-elle pas pendant sa campagne les bienfaits de la gestion participative !

AVEC VOUS DIE DEMAIN

Agenda

• **1^{er}/02, 08/03, 15/03, 12/04, 10/05, 16/06, 05/07 : conseil municipal à 19h dans la salle du Conseil.**

Suivez la séance audio en direct (facebook mairie) ou en podcast sur mairie-die.fr